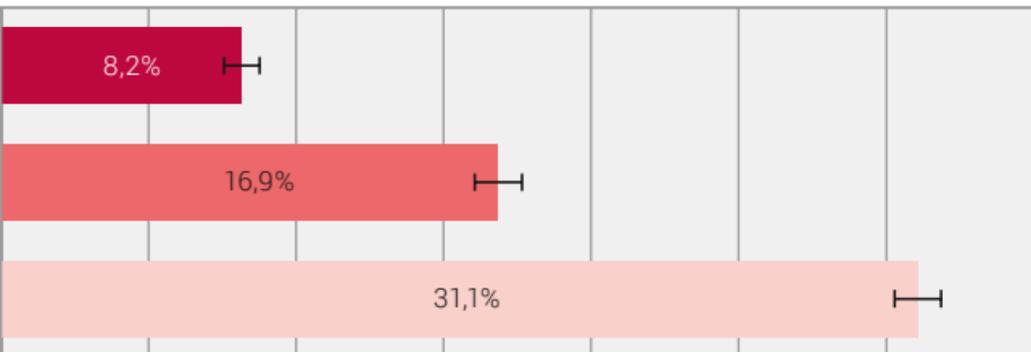


Taux de pauvreté avant et après transferts sociaux, en 2017

Population totale



-  Taux de pauvreté (après transferts sociaux)  Intervalle de confiance (95%)
-  1) Taux de pauvreté avant transferts sociaux au sens strict
-  2) Taux de pauvreté avant tout transfert social

Les transferts sociaux au sens strict comprennent tous les transferts sociaux à l'exception des prestations de vieillesse et pour survivants. En conséquence, la variante 1) considère les prestations de vieillesse et pour survivants (PC comprises) dans le revenu du ménage et non comme des transferts sociaux. Dans la variante 2) en revanche, toutes les prestations de transferts sociaux sont déduites du revenu disponible du ménage.